

Juin 2025

Mairie de Montfort



Point d'étape

Place des Halles - Guittai



Sommaire

- 01 Les travaux entrepris (Ville)
 - 02 Les travaux annexes (eaux usées, eau potable)
 - 03 Fonctionnement des commerces pendant la période
 - 04 Vie du chantier
 - 05 Autres questions / réponses ?
-

Réfection de la voirie dangereuse (pavés)
+ rampe PMR

2 arbres abattus pour le décalage de la route rendu indispensable par l'implantation de la rampe d'accès PMR (3 commerces rendus accessibles).

Réfection du réseau d'eaux pluviales (+ éclairage supplémentaire en milieu de place)

Maintien de la majeure partie du stationnement (8 places de stationnement supprimées).



01

Matériaux

Les éléments demandés par les ABF

Des pavés avec technique de pose unique sur tous les espaces (piétons et voitures)

Un mobilier urbain spécifique pour créer une identité de place propre

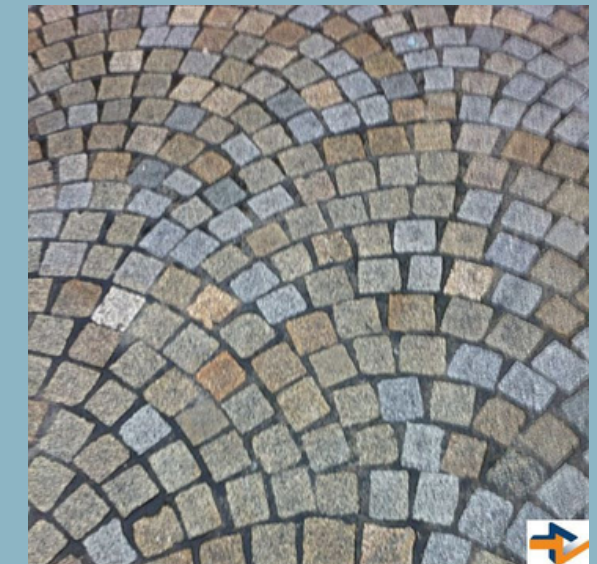
NB : demande de l'architecte des ABF de réfléchir à l'aménagement ultérieur de toute la place

Les orientations techniques

Méthode de pose ?

Pose dite normée, en pose "queue de paon". Cette technique permet ainsi une bonne tenue dans le temps sur voirie (+ un côté esthétique)

Durée de vie prévisionnelle : 20 à 30 ans.



Joints ?

*Pose sur chape de mortier et joints coulis de ciment.
Petite hauteur de 2 cm prévue entre trottoirs et voirie pour délimiter les deux espaces (voirie plus basse)*

Mobilier urbain ?

*A affiner, luminaires spécifiques à trouver,
Appuis vélos classiques*

02

Les travaux sur réseaux (avant la ville)

Nécessaires pour ne pas refaire une voirie et devoir retoucher quelques années après à cause des réseaux souterrains.

Eaux usées (Montfort Communauté)

*Chemisage des canalisations abîmées
Travail sur quelques regards à reprendre*

Prestataire : Groupement SATEC/ATEC

Organisation :

- *Travaux de nuit essentiellement*
- *Durée : 5 semaines*
- *Début : septembre 2025*
- *Montant : 179 K€*

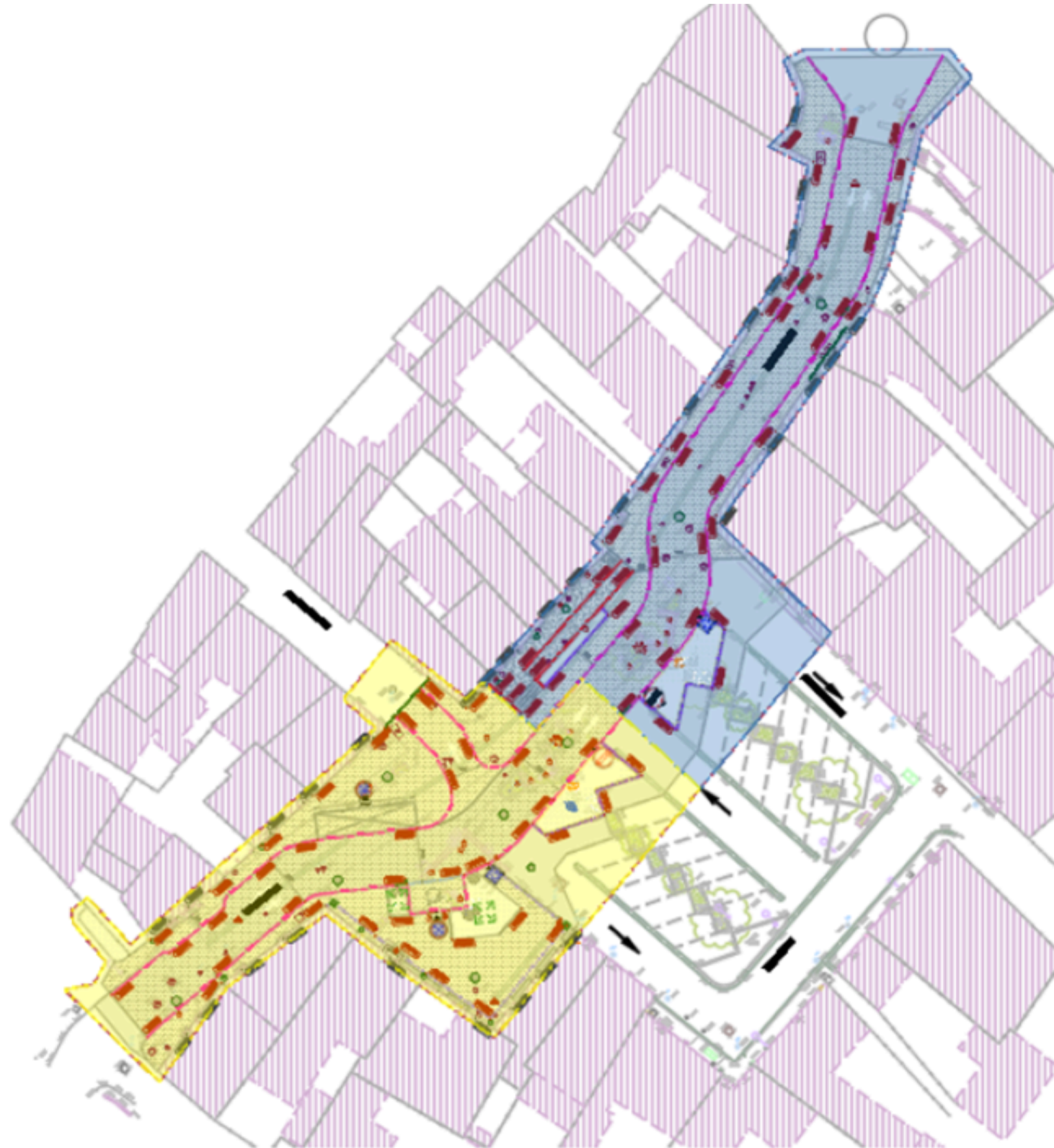
Eau potable (CEBR)

*Réfection des branchements
(désagrément : coupure d'eau potentielle pendant les travaux)*

Organisation :

- *Durée 4 semaines*
- *Début : mi-octobre*

Le phasage théorique (travaux ville)



2 phases

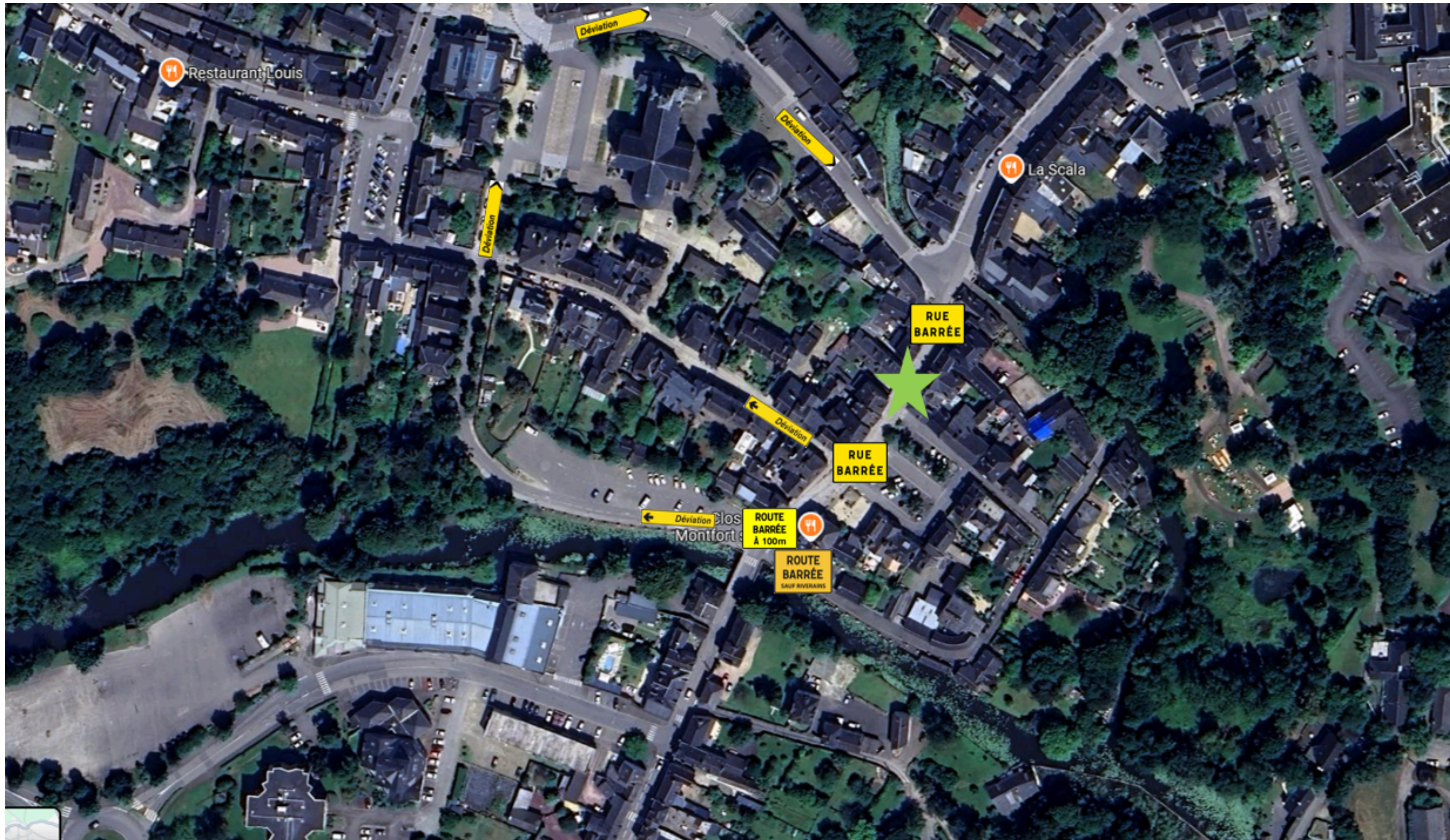
Division possible des accès en deux zones pour faciliter les déplacements sur le secteur

2* 1,5 mois avec environ 3 semaines de sèchage

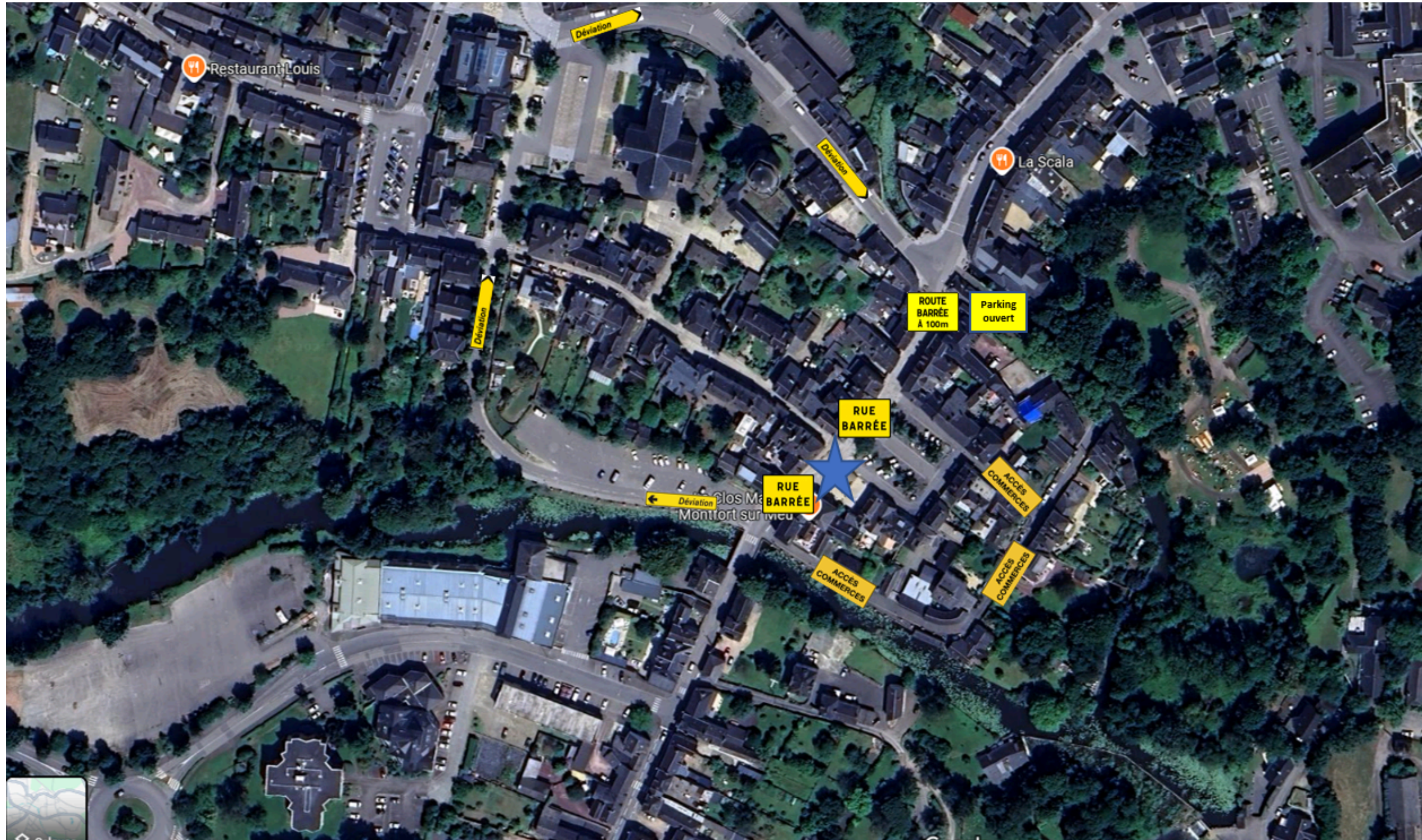
Planning prévisionnel
à partir du 12 janvier pour ne pas gêner la période des fêtes (en accord avec les commerçants)

03

Projection des déviations (à revoir)



Phase nord
(pourrait être
la première)



Phase sud (la deuxième certainement)

Une réunion spécifique sera nécessaire pour traiter les accès des riverains - rue de la saulnerie

La question d'un double sens boulevard des doutes sera étudiée

Fonctionnement des commerces

- *Maximum 3 jours de fermeture totale (commerces haut de la place hors rampe PMR)*
 - *Demandes des commerçants, Samedi exclu*
- *Maximum 5 jours de fermeture totale (commerces concernés par la rampe PMR)*

Accès piéton aux commerces - bas de la place sera garanti pendant toute la durée des travaux.

Usage possible par tous du parking au maximum pendant la durée des travaux.

Banderoles prévues aux deux axes pour indiquer que les commerces restent ouverts



Fonctionnement des commerces

Dédommagement financier à l'amiable (anticipé) ou par contentieux :

Dédommagement financier (transaction amiable organisée) :

- *Seul un préjudice qui présente un caractère **anormal et spécial** pourra être indemnisé (jurisprudence)*
- *Nécessitera la transmission des données comptables précises sur la période*
 - *création d'une commission d'indemnisation amiable - en septembre 2025 au conseil municipal*
 - *Composition de la commission mixte : commune, commerçants, personnalités extérieures*
- *Validation de la transaction finale (convention) après avis de la commission - passage en conseil municipal*



04

Vie et suivi de chantier

Echanges réguliers avec les riverains (toutes les 2 ou 3 semaines - après la réunion de chantier avec la ville sur site)

Un binôme d'interlocuteurs dédiés en interne :
Adjoint à l'urbanisme + Directeur des services techniques

Une adresse mail dédiée
Treebal (permet les questions / réponses)

Infos relayées sur :

- site internet



Autres points de la réunion de juin avec les commerçants

Travail sur la sécurité des piétons à continuer et du fleurissement devant les commerces

Positionnement des supports à vélos à trouver

Question des véhicules de livraison (notamment camions volumineux)

Echanges autour de la commission d'indemnisation d'ici là.

Prochain point en septembre.

